



Édition Mars 2012

Prix des classes spéciales de lait  
5(a), (b) (c) et 4(m)  
pour le mois de :  
**Avril 2012**

Classe de lait	M. G. (\$/Kg)	Protéine (\$/Kg)	Autres solides (\$/Kg)
5(a) *	3.4578 -9.9%	5.5281 -4.2%	1.0293 -11.3%
5(b) *	3.4578 -9.9%	2.6348 -2.9%	2.6348 -2.9%
5(c) *	3.6928 -9.1%	1.9075 -10.9%	1.9075 -10.9%

\* Changement (%) du mois précédent

Pour les questions relatives aux classes spéciales de lait 5 (a), (b), et (c), communiquer avec Brigitte Hayes au (613) 792-2057 ou par courriel à [brigitte.hayes@cdc-ccl.gc.ca](mailto:brigitte.hayes@cdc-ccl.gc.ca).

Classe de lait	M. G. (\$/Kg)	Protéine (\$/Kg)	Autres solides (\$/Kg)
----------------	---------------	------------------	------------------------

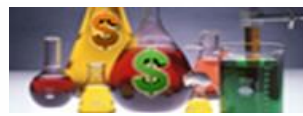
4(m) AA 1.5800 1.5800 1.5800

Note : Ces prix sont en vigueur du 1 février 2012 jusqu'au 30 avril 2012 et s'appliquent à la PLÉ utilisée dans la fabrication d'aliments pour animaux (AA).

4(m) CPL -- 1.6500 1.6500

Note : Ces prix sont en vigueur du 1 février 2012 jusqu'au 30 avril 2012 et s'appliquent au concentré protéique de lait (CPL) utilisé dans la fabrication des fromages admissibles, de nutraceutiques et d'aliments pour animaux de compagnie.

Pour toute question concernant la classe spéciale 4(m), communiquez avec Laval Létourneau au (613) 792-2010 ou par courriel [laVal.letourneau@cdc-ccl.gc.ca](mailto:laVal.letourneau@cdc-ccl.gc.ca).



Soutien  
financier à  
l'innovation

## Fonds d'investissement partagé (FIP)

La Commission canadienne du lait (CCL) s'est engagée à promouvoir la croissance et l'innovation dans la fabrication de produits et d'ingrédients laitiers.

Donnez suite à vos idées en mettant au point de nouveaux produits. Avec le nouveau Fonds d'investissement partagé (FIP), la CCL peut vous aider à hauteur de 300,000 \$ par projet pour des activités telles que :

- Consultation : Pour une entreprise qui veut obtenir une consultation préliminaire auprès d'un CTA reconnu par la CCL ou d'un consultant en gestion, en marketing, en sciences alimentaires ou en services techniques, la CCL couvrira 50 % des coûts des activités autorisées, jusqu'à concurrence de 50 000 \$.
- Développement de produits : Si un projet est jugé admissible selon les critères établis dans la Section 4, la CCL en financera la moitié des coûts admissibles jusqu'à concurrence de 250 000 \$.

Pour en savoir davantage, communiquez avec :

Shana Allen  
[Shana.Allen@cdc-ccl.gc.ca](mailto:Shana.Allen@cdc-ccl.gc.ca)  
(613) 792-2035

Virginie Robert  
[virginie.robert@cdc-ccl.gc.ca](mailto:virginie.robert@cdc-ccl.gc.ca)  
613-792-2019

Ou, rendez-vous sur :  
**ingrédientsLAITIERS.ca**

La Commission canadienne du lait  
vous invite au

## Salon des Fournisseurs ICSTA 2012

CANADIAN INSTITUTE OF FOOD  
SCIENCE AND TECHNOLOGY



INSTITUT CANADIEN DE SCIENCE  
ET TECHNOLOGIE ALIMENTAIRES

Jeudi | le 19 avril 2012

14h00 – 19h00

Place Forzani  
4855, Louis B. Mayer  
Laval, (Québec)